

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Ventes régissent l'activité commerciale de TECHNOLOGIES SUEDOISES SARL, au capital de 25 000 Euros, dont le siège social est sis 77, Rue du Quinconce 49100 Angers, immatriculée au RCS de Angers sous le numéro 425 061 926. Tél : 02 41 86 94 22, E-mail : info@technologies-suedoises.fr

Article 1 - Champ d'application

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, les présentes conditions générales de vente (**CGV**) constituent le socle unique de la relation commerciale ente les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles le **Vendeur – Technologies Suédoises SARL** - fournit aux acheteurs professionnels ou pas (**l'Acheteur** ou les **Acheteurs**) les produits suivants (**Produits**) :

Axes expansibles Hjo Bulten

La fonction des axes expansibles Hjo Bulten est l'élimination du jeu et de l'usure dans les portées d'axes d'articulation d'engins.

Les axes expansibles Hjo Bulten sont livrés avec des bagues expansibles standard et/ou surdimensionnées (+ 1mm, + 2 mm) et/ou en cotes réparation permettant d'éliminer le jeu dans les portées d'axes d'articulation. Les bagues expansibles peuvent subir une expansion maximale de 2 mm dans le cas de portées de largeur supérieure à 22 mm et de 1 mm dans le cas de portées de largeur inférieure à 22 mm. Pour garantir la fonction des axes expansibles Hjo Bulten, l'ovalisation maximale – différence entre le diamètre maxi et le diamètre mini des trous de portée usées – ne devra pas excéder 1.5 mm dans le cas de portées de largeur supérieure à 22 mm et de 1 mm dans le cas de portées de largeur inférieure à 22 mm.

Les CGV s'appliquent sans réserve ni restriction aux ventes conclues entre le **Vendeur** et les **Acheteurs** quelles que soient les stipulations qui peuvent figurer dans les conditions générales d'achat éventuellement établies par les **Acheteurs**.

Toute commande de **Produits** implique l'acceptation par **l'Acheteur** des CGV.

Le fait pour le **Vendeur** de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses contenues dans les présentes CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le **Vendeur** peut convenir avec un **Acheteur** de conditions de vente particulières dérogeant aux CGV.

Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu'aux éventuelles modifications opérées par le **Vendeur**.

Article 2 - Commandes

2.1 Modalités de commande

Les commandes peuvent être passées par l'**Acheteur** par tout moyen.

Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par l'**Acheteur** reprenant les références et caractéristiques dimensionnelles et fonctionnelles des **Produits** commandés.

L'**Acheteur** s'assurera que les dimensions et caractéristiques des **Produits** décrites dans le bon de commande correspondent à celles de son besoin.

Les ventes ne sont définitives, même si elles sont prises par l'intermédiaire de représentants ou employés vendeurs, qu'après acceptation expresse et par écrit par le **Vendeur** de la commande émise par l'**Acheteur**.

Cette acceptation pourra être matérialisée par une confirmation de commande envoyée par le **Vendeur** par e-mail et précisant le délai de fabrication et le délai de livraison des **Produits** commandés par l'**Acheteur**.

2.2 Montant minimum

Aucun montant minimum de commande n'est exigé par le **Vendeur**.

Si l'**Acheteur** souhaite modifier sa commande, sa demande ne peut être prise en considération que si elle parvient par écrit au **Vendeur** avant le lancement en fabrication des **Produits** et qu'elle est acceptée expressément par le **Vendeur**.

Article 3 - Tarifs

3.1 Détails du prix

Les **Produits** sont fournis au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande ou dans la proposition commerciale spécifique éventuellement adressée à l'**Acheteur**. Les tarifs sont fermes et non révisables durant toute leur période de validité, indiquée par le **Vendeur**.

La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de la passation de la commande, tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des **Produits**.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'**Acheteur**.

Les prix sont entendus en Euros et ne comprennent pas :

- . les taxes (hors TVA)
- . le transport depuis Hjo Bulten, Skänninge (Suède)
- . les frais de douane éventuels (Suisse)

3.2 Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur en cas de paiement des **Produits** commandés avant la date de paiement figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui prévu par les CGV.

Article 4 - Remises et ristournes

En fonction des quantités commandées par l'**Acheteur** ou livrées par le **Vendeur** en une seule fois et en un seul lieu ou de la régularité des commandes, l'**Acheteur** pourra bénéficier de remises et ristournes pratiquées par le **Vendeur**.

Les remises accordées à l'**Acheteur** sont spécifiées systématiquement dans la proposition commerciale du **Vendeur** et reprises dans la confirmation de commande émise par celui-ci.

Article 5 - Modalités de paiement

5.1 Conditions de paiement

Pour toute commande, l'**Acheteur** procèdera au paiement du prix des **Produits** commandés par

- Virement bancaire

Le prix est payable en totalité dans un délai de 30 jours fin de mois.

5.2 Pénalités de retard

En cas de retard de paiement de l'**Acheteur**, le **Vendeur** peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 Euros sera également due, de plein droit et sans notification préalable à l'**Acheteur**. Le **Vendeur** se réserve le droit de demander à l'**Acheteur** une somme complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

Article 6 - Annulation

Dès lors que la commande a été confirmée et que les produits ont été lancés en fabrication par le **Vendeur**, ce dernier n'acceptera aucune annulation de commande de la part de l'**Acheteur**, quel qu'en soit le motif, sauf cas de force majeure.

Article 7 - Fabrication et livraison

Les **Produits** sont fabriqués, sauf cas particuliers en accord avec l'**Acheteur**, dans un délai de 1 à 10 jours ouvrés selon modèles et quantités à compter de l'acceptation par le **Vendeur** de la commande émise par l'**Acheteur** matérialisée par la confirmation de commande du **Vendeur**.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le **Vendeur** ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de retard de fabrication n'excédant pas un délai de 20 jours ouvrés. Dans le cas d'un retard supérieur à 20

jours ouvrés par rapport au délai de fabrication figurant sur la confirmation de commande, l'**Acheteur** pourra demander la résolution de la vente et les acomptes éventuellement versés lui seront restitués par le **Vendeur**.

Les **Produits** fabriqués sont livrés dans un délai de 2 à 5 jours ouvrés selon le mode de livraison (Messagerie, Express) et la situation géographique de l'**Acheteur**. Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le **Vendeur** ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de retard de livraison n'excédant pas un délai de 10 jours ouvrés. Dans le cas d'un retard supérieur à 10 jours ouvrés par rapport au délai de livraison figurant sur la confirmation de commande, l'**Acheteur** pourra demander la résolution de la vente et les acomptes éventuellement versés lui seront restitués par le **Vendeur**.

La responsabilité du **Vendeur** ne pourra jamais être engagée en cas de retard ou de suspension de la fabrication et/ou de la livraison si celle-ci est imputable à l'**Acheteur** ou à un cas de force majeure.

Article 8 - Retours

Le **Vendeur** s'autorise à refuser les retours de **Produits** de la part de l'**Acheteur**.

En cas de non-conformité des **Produits**, en particulier de non-respect des caractéristiques dimensionnelles et fonctionnelles des **Produits** spécifiées dans la commande de l'**Acheteur**, le **Vendeur** s'engage à remplacer les **Produits** sans frais pour l'**Acheteur**.

En cas d'erreur, d'oubli ou de négligence de la part de l'**Acheteur** conduisant à la fabrication par le **Vendeur** de **Produits** non adaptés à son besoin, le **Vendeur** s'autorise à refuser les retours des **Produits** de la part de l'**Acheteur**. Le **Vendeur** s'efforcera toutefois en fonction des écarts de caractéristiques constatés de trouver une solution pour adapter les **Produits** déjà livrés aux besoins de l'**Acheteur**. Seront dans ce cas à la charge de l'**Acheteur** les prix des **Produits** complémentaires à fabriquer ainsi que les frais de transport de ces **Produits** et les frais de rapatriement chez Hjo Bulten, Skänninge (Suède) des **Produits** déjà livrés.

Article 9 - Emballages

Les emballages sur lesquels figure la marque et/ou le nom du **Vendeur** ne peuvent être utilisés que pour les **Produits** et en aucun cas pour des produits qui ne sont pas les siens.

Article 10 - Transfert de propriété

L'acceptation du bon de commande par le **Vendeur** entraîne automatiquement le transfert de propriété et le transfert des risques sur les **Produits** commandés.

Article 11 - Responsabilité - Garantie

11.1 Garantie

Les **Acheteurs** bénéficient de la garantie légale d'éviction et des vices cachés.

Aucune garantie contractuelle supplémentaire n'est prévue au profit de l'**Acheteur**, qui pourra se prévaloir uniquement des garanties légales stipulées ci-avant.

Aucune garantie ne pourra s'appliquer à défaut de règlement intégral des sommes dues par l'**Acheteur** au **Vendeur**.

11.2 Limitation de responsabilité

La responsabilité du **Vendeur** ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Dans les autres cas, la responsabilité du **Vendeur** ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les **Acheteurs**.

Les **Acheteurs** garantissent et indemnisent les éventuelles actions en responsabilité contre le **Vendeur** par des tiers au contrat.

En toute hypothèse, la responsabilité du **Vendeur**, si elle est engagée, ne pourra dépasser la valeur des Produits, objet du contrat conclu avec l'**Acheteur**.

Article 12 - Droit applicable – Litiges – Traitement des réclamations

Droit applicable : Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

Traitement des réclamations : Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées en préambule des présentes conditions.

Attribution de juridiction : Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des **tribunaux du ressort d'Angers** nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.